

## TRANSPORTS

# Découvrez tout sur le passe Navigo unique

**C'EST DÉSORMAIS ACQUIS :** le passe Navigo unique verra le jour, les députés ayant adopté vendredi un amendement rendant possible sa création. Le nouveau dispositif sera progressivement déployé en Ile-de-France. Alors que sa mise en place était d'abord envisagée pour le 1<sup>er</sup> octobre, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) est parvenu vendredi, en marge du vote à l'Assemblée nationale, à un accord permettant la disparition des zones tarifaires dès le 1<sup>er</sup> septembre.

### ■ Bientôt le cap des 70 € dans les zones 1 et 2

Certaines incertitudes ont par ailleurs été levées. Ainsi, si les abonnés des zones 1 et 2 du cœur d'agglomération vont subir au 1<sup>er</sup> janvier une augmentation de leur abonnement de 4,3 % — plus importante que la hausse moyenne pratiquée ces dernières années — pour atteindre tout de suite le cap des 70 €, ce ne sera pas le cas en ce qui concerne les 10 % d'abonnés Navigo aux autres

forfaits deux zones (2-3, 3-4, 4-5), soit 400 000 usagers.

### ■ Un délai pour les autres abonnés, s'ils le souhaitent

Considérant que leurs conditions de transport sont plus difficiles que pour ceux vivant en cœur d'agglomération, un amendement que doit adopter mercredi le conseil d'administration du Stif prévoit une hausse « normale » de 2,9 % au 1<sup>er</sup> janvier pour les forfaits en zone 2-3, 3-4 et 4-5, qui resteront ainsi sous la barre des 70 €. Les usagers concernés auront ensuite deux possibilités : soit conserver leur passe deux zones, à moins de 70 €, et ce jusqu'au 31 décembre 2016, ou passer, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015, à un passe illimité à 70 €.

### ■ La carte Imagine R également dézonée

Ce changement sera lui aussi opéré dès le 1<sup>er</sup> septembre et fera passer la carte Imagine R au prix unique de 333,90 €, soit 37,10 € mensuels sur les neuf mois de l'année scolaire ou universitaire.



La disparition des zones tarifaires se fera progressivement à partir du 1<sup>er</sup> septembre. (LP/Jade Laurent.)

C'est un peu plus que ce qu'avait annoncé Pierre Serne (EELV), le vice-président chargé des transports au conseil régional, qui parlait vendredi matin,

sur France Bleu, d'une carte Imagine R à 35 € par mois. Le surcoût estimé qu'entraîne le dézonage total de la carte Imagine R — que ne couvre pas l'accord passé avec

les entrepreneurs sur la hausse du versement transports — est estimé entre 5 M€ et 15 M€. La région les prendra intégralement à sa charge. **GRÉGORY PLESSE**